

Aide au projet

Diagnostic de terrain



L'une des premières étapes est bien entendu de faire une analyse de la situation locale qui permette de cerner les besoins et les attentes, tant des professionnels, que de la population et des collectivités territoriales.

• De la population et de l'accès aux soins

Une fois le territoire concerné défini, l'analyse de différents items est nécessaire :

- la démographie de la population locale et ses perspectives
- la démographie locale des différentes professions de santé
- l'analyse de l'offre de soins
- l'analyse des besoins de soins

Le site des Plateformes d'Appui aux Professionnels de Santé peut être utilisé, car il fournit des données essentielles : www.ars.sante.fr puis "Plates-formes d'Appui aux Professionnels de santé" dans "services en ligne" au sein de la page d'accueil.

• De la population et des maladies les plus fréquentes

L'analyse des pathologies les plus fréquentes rencontrées sur le secteur présente un intérêt sur le choix des professionnels à rechercher s'ils manquent localement.

Il faudra ensuite les inciter à rejoindre le groupe,

Une demande de requête auprès de la CPAM permet d'obtenir la liste des motifs d'affections de longues durées dans les cantons concernés.

Les ORS peuvent avoir aussi des informations pertinentes.

• Des professionnels de santé

Le leader du projet aura à cœur de rencontrer personnellement chaque professionnel de santé pour lui faire exprimer ses attentes propres et analyser ses besoins.

L'analyse des motivations de chaque professionnel est importante pour s'assurer d'une bonne adhésion au projet.

• Le SROS (schéma régional d'organisation sanitaire)

L'étude du SROS peut apporter des pistes sur les partenariats potentiels avec les pôles de santé du secteur.

